DLP 31-8-79153162

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 151 (20/79) 28 AOUT 1979

VIGNE

MILDIOU DE LA VIGNE

Les quelques foyers signalés dans les Charentes et le Neuvillois ne semblent pas s'étendre. Surveiller l'ensemble de la végétation, les feuilles agées redevenant sensibles. Là où la véraison débute, effectuer une couverture générale avec un produit à longue rémanence.

OIDIUM

Jusqu'à la pleine véraison un traitement peut se justifier en cas d'attaque grave.

BOTRYTIS

Dans les vignes très chargées et à grappes serrées de nombreux foyers sont signalés dans les Charentes , peu dans le Neuvillois. Le 3ème traitement de début véraison est à faire avec soin en mouillant bien les grappes. Utiliser de préférence l'une des matières actives suivantes : Iprodione, procymidone ou vinchlozoline.

ARAIGNEE JAUNE

Attaques assez fréquentes en Charentes, rares et peu importantes dans le Neuvillois, utiliser un acaricide de contact.

CICADELLE

Les cicadelles sont présentées dans de nombreuses vignes du Neuvillois, bien surveiller les vignes. Quelques attaques d'erinose sont également signalées dans cette région.

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE

Renouveler le traitement dans les secteurs où des dégats ont été observés en 1ère génération et seulement sur les variétés tardives. Respecter des délais avant la récolte.

TAVELURE

Des attaques tardives peuvent encore se produire dans les vergers contaminés mais les traitements de conservation des fruits réalisés en verger sont suffisants.

P. 375

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

/ COLZA /

PREPARATION DES SEMIS

Réaliser de préférence un labour profond, dès maintenant, pour enfouir les résidus de récolte et de cette façon limiter les contaminations d'automne par les spores de phoma. Puis préparer le lit de semence, ce "faux semis" provoquera une levée précoce des mauvaises herbes et en particulier des crucifères que l'on ne peut éliminer par un desherbage chimique normal.

TRAITEMENT DES SEMENCES

Ce traitement doit être mixte contre le phoma, l'alternariose et contre les altises. L'enrobage des grains à la ferme est toujours difficile, se procurer de préférence des graines traitées.
Si elles ne sont pas traitées, utiliser les produits suivants :

a) Contre le phoma et l'alternariose :

- silicate de methoxy-ethyl mercure (nombreuses spécialités) à la dose de 250 gr de produit commercial à 1,5 % par quintal de semences ;
- thirame (nombreuses spécialités) à la dose de 300gr de produit commercial à 80 % par quintal.

Si seules les attaques d'alternariose sont à craindre, on pourra utiliser du captane ou de l'oxyquinoléate de cuivre.

b) Contre les altises :

Utiliser du Mesurol 50 (50 % de méthiocarbe) à la dose de 50 gr de produit commercial par kilogramme de semences après les avoir mélangés au préalable avec une cuillerée à café d'huile végétale pour améliorer l'adhérence du produit.
Dès la levée et pendant les premiers jours, ce traitement protège les jeunes plantules très sensibles aux attaques des adultes. Par la suite, il est nécessaire de surveiller les cultures et de traiter en cas de présence d'adultes.

Dans les zones à forts risques, une autre méthode consiste à effectuer dans la ligne de semis, une application localisée de carbofuran (9 à 12 kg de curater 5 % microgranulés par hectare). D'un prix de revient élevé (200 frs de produit par hectare) et nécessitant un matériel spécial, ce traitement remplace toutefois le traitement des semences et ceux des adultes et des larves.

Des augmentations de rendements de quatre quintaux par hectare ont été observées avec cette méthode.

/ CULTURES MARAICHERES /

TEIGNE DU POIREAU

Dans les zones chaudes des Charentes, le 4è vol est commencé, des dégâts importants sont à craindre à cette époque. Traiter dès réception et prévoir un renouvellement.

Dans la Vienne et Nord des Deux Sèvres, le vol continue ; renouveler si des dégâts ont été constatés en fin juillet et surtout en cas de lessivage par les pluies.

Pour les poireaux légumes, respecter les délais d'emploi des insecticides avant la récolte.

P/ Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES",
P.O L'Ingénieur en chef d'Agriculture,
Adjoint,

J.Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 28.8.79
Préc. Note : Bulletin n° 150 - 14.8.79
N° de papier de presse : 535 AD.

ATTENTION : Nouveaux numéros de téléphone :

Service de la Protection des végétaux Poitiers : 58.39.02
Répondeur Agrométéo Poitiers : 58.47.06